

Vanessa Jérôme

Post-doctorante LabEx TEPSIS/EHESS/CESSP

### **Section thématique 21**

#### **Adoption, organisation et diffusion des primaires ouvertes. Une approche comparée**

« *D’une primaire à l’autre.*

*Les Verts-EELV entre ouverture partisane et légitimation politique »*

Depuis leur constitution en parti politique en 1984, Les Verts-EELV<sup>1</sup> ont concouru cinq fois à l’élection présidentielle française. Si l’on en croit l’histoire militante, ils ont à chaque fois été fidèles à la tradition qui animait déjà les écologistes avant même qu’ils ne s’inscrivent dans une logique partisane, et qui faisait, de leur candidat, le vainqueur d’une « primaire »<sup>2</sup>. Les militants verts se plaisaient ainsi, lors de l’organisation de la primaire socialiste de 2011<sup>3</sup>, à rappeler que « ce ne sont pas les socialistes qui ont inventé les primaires puisque les écologistes en font depuis toujours ! »<sup>4</sup>. Une bande dessinée récemment parue, retraçant l’histoire du parti, souligne en effet, non sans malice, au moment de rappeler les difficultés rencontrées par les écologistes pour choisir leur candidat à l’élection présidentielle de 1981 – le commandant Cousteau venant de décliner leur offre de les représenter – : « On ne se démonte pas. On invente une solution démocratique des décennies avant d’autres partis politiques français qui se gargarisent de devenir modernes : on monte une primaire ouverte »<sup>5</sup>.

Les Verts-EELV sont devenus coutumiers de cette sorte de rappel à leur histoire, ravis de trouver ici une occasion supplémentaire de donner à croire qu’ils ont toujours été – et restent – à l’avant-garde des manières de faire de la politique et de penser la démocratie. Si l’on met de côté les remarques appelées par cette sorte de mise en récit partisane, laquelle ne s’embarrasse guère de quelques reconstructions *a posteriori*, parfois anachroniques, l’appétence déclarée par Les Verts-EELV pour la primaire invite à questionner, sur un mode original, l’ambiguïté qui structure la relation que les militants écologistes entretiennent non seulement avec l’élection présidentielle mais également avec leur propre légitimation politique.

Fondé par un collectif de militants aguerris mais rarement dotés des ressources considérées comme les plus légitimes pour s’imposer dans la compétition politique, le parti

---

1 Pour plus de commodité, nous adopterons cette appellation pour l’ensemble de la communication, sachant que Les Verts se sont formellement transformés en EELV en 2010.

2 La sociologie de la carrière de ce terme et de ses successives réinterprétations reste à faire. Nous l’entendons ici dans le cadre des réappropriations dont il a été l’objet au moment des campagnes de Barak Obama et de Ségolène Royal en 2006-2007, puis des débats suscités par la publication de la note d’Olivier Duhamel et Olivier Ferrand, *Pour une primaire à la française* (Terra Nova, août 2008).

3 Ses modalités pratiques et ses finalités politiques ont été clairement analysées dans Rémi Lefebvre, *Les primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d’agir, 2011.

4 Citation extraite de notre carnet de terrain n°10.

5 Lionel Guérin et Antoine Moreau-Dusault, *La vie de Monique. 40 ans d’écologie politique*, EELV, 2014.

vert est, il faut le rappeler, le fruit d’une double dynamique, que nous avons décrite dans notre thèse : celle, interne au milieu pré-partisan écologiste, qui a permis aux militants les plus reconnus sur quelques micro marchés électoraux ou associatifs locaux de s’imposer lors du processus de fabrication partisane envisagé comme un espace de compétition moins concurrentiel que celui des partis existants<sup>6</sup> ; celle, inter-partisane, qui les a placé, une fois le parti formellement constitué, en situation de revendiquer – avec plus ou moins de succès – le monopole de la représentation légitime de l’écologie dans le champ politique<sup>7</sup>.

*Outsiders* inscrits de fait dans la lettre des institutions de la V<sup>e</sup> République avec laquelle ils entretiennent une relation d’autant plus paradoxale que les règles qui la régissent ne leur sont pas favorables, ils ont toujours fait le choix de présenter des candidat-e-s à l’élection présidentielle, alors même que cette dernière symbolise à leurs yeux l’exemple le plus caricatural des dérives institutionnelles françaises. Refusant la vision mythique – voire mystique – qui fait de l’élection présidentielle « la rencontre d’un homme et d’une nation », ils tentent à chaque fois de contester les représentations partagées par les médias et les professionnels de la politique qui structurent le rôle présidentiel et définissent du même coup l’image du « présidentiable » légitime. Dans cette optique, et alors que le double enjeu consiste pour eux à publiciser leurs propositions auprès du plus grand nombre et à réaliser un score leur permettant d’imposer à leurs partenaires le rapport de force le plus favorable<sup>8</sup>, l’exercice de la primaire prend une signification toute particulière.

Prendre au pied de la lettre la volonté des écologistes d’apparaître comme des pionniers de cet exercice invite, dès lors, à remonter le temps et à préciser, pour chacune de ces « primaires », les contextes politiques, les contours des corps électoraux et les modalités de vote qui ont présidé à la sélection de leurs candidat-e-s. Une analyse de ce type permet de percevoir qu’en dépit des processus d’institutionnalisation et de présidentialisation relative du parti sur lesquels nous ne pouvons pas revenir ici, ce sont les incessants déplacements de la frontière partisane qui structurent le rapport pratique des Verts-EELV à la primaire. Justifier leur participation à une élection perdue d’avance nécessite en effet de vérifier que leurs candidatures font sens pour l’écologie politique dans son ensemble, ce qui implique de (faire) légitimer leurs candidat-e-s au-delà du cercle restreint de leurs propres militants<sup>9</sup> et de prétendre réaliser, en leur noms, une unification de l’écologie politique d’autant plus mythifiée qu’elle n’a jamais existé.

\*

---

6 Loin d’être des amateurs en politique, de nombreux verts avait déjà milité dans d’autres partis. Ils avaient ainsi une perception relativement objective de leurs chances d’insuccès, à titre personnel, dans des espaces partisans existants.

7 Nous nous permettons de renvoyer, pour les développements, à Vanessa Jérôme, *Militants de l’autrement. Sociologie politique de l’engagement et des carrières militantes chez Les Verts-EELV*, Thèse pour le doctorat de Science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014.

8 Nous nous permettons de renvoyer ici à Vanessa Jérôme, « Mécanismes d’investiture et principes de légitimité chez Europe écologie – Les Verts : du partisan au médiatique ? », Congrès de l’Association française de science politique, août 2011 et « Éva Joly et la fabrique politico-journalistique du présidentiable », blog SPEL Médiapart, consultable sur [http://blogs.mediapart.fr/edition/sociologie-politique-des-elections/article/270212/eva-joly-et-la-fabrique-politico-jour#\\_ftn6](http://blogs.mediapart.fr/edition/sociologie-politique-des-elections/article/270212/eva-joly-et-la-fabrique-politico-jour#_ftn6)

9 Malgré quelques pics au moment de la création d’EELV et par-delà le gonflement quantitatif dû à la prise en compte des « coopérateurs » dans le comptage, leur nombre oscille depuis toujours entre 8 000 et 10 000 encartés à jour de cotisation.

*1/ René Dumont : « Il ne s’agissait pas d’aller chercher des voix... »*<sup>10</sup>

En 1974, il n’existe pas de parti politique écologiste. Les militants des causes environnementales et sociétales que l’on nomme « écologistes » sont en effet rétifs à constituer une organisation à la fois nationale et permanente qui leur permettrait de prendre part au jeu politique en tant que tel. Le mouvement écologiste se compose alors d’une multitude d’associations thématiques, localement implantées et sans lien structurel entre elles. C’est dans ce contexte que la candidature de René Dumont<sup>11</sup> est proposée, par quelques journalistes et militants associatifs, dont George Krassovsky, chrétien et pacifiste, Jean Carlier, écologiste et journaliste à RTL, Brice Lalonde<sup>12</sup>, alors membre des Amis de la terre, ou encore Pierre Samuel, fondateur du groupe Survivre et vivre<sup>13</sup> et également adhérent des Amis de la terre... Finalement soutenue par « plus de cinquante associations et cent mille adhérents »<sup>14</sup> écologistes ou antinucléaires rassemblés dans le Comité de soutien à René Dumont, ainsi que par une petite partie de l’influente presse écologiste de l’époque (dont *Combat nature* et *Actuel*, qui sort à cette occasion un numéro spécial à 80.000 exemplaires<sup>15</sup>), elle fait en réalité suite à une série de défections plus ou moins facilement consenties.

Charles Piaget, leader des Lip<sup>16</sup>, devait en effet dans un premier temps présenter une candidature fédérant les écologistes et l’extrême gauche. Mais Edmond Maire, pour la CFDT, et Michel Rocard, pour le PSU, s’y sont opposés, préférant soutenir la candidature de François Mitterrand dès le premier tour. Jean Carlier était à ce moment légitime mais il ne pouvait prendre le risque de perdre son poste à RTL. Quatre autres candidats auraient également pu se présenter mais ont renoncé : Philippe Saint Marc, un « pionnier de l’écologie », pour qui candidater signifiait accepter, à terme, une partisanisation de l’écologie qu’il refusait ; Théodore Monod, handicapé par son âge (il a 72 ans à l’époque) ; le commandant Cousteau, hésitant à entamer sa notoriété, et Charles Lorient, militant écologiste, qui, aux dires des militants présents à l’époque, en manquant justement<sup>17</sup>. René Dumont finalement intronisé doit d’ailleurs lutter pour légitimer sa candidature à l’intérieur du mouvement écologiste<sup>18</sup>, où

10 René Dumont, *Agronome de la faim*, Paris, Laffont, 1974, p. 341.

11 Né en 1904, René Dumont est petit fils de paysans ardennais, fils d’un instituteur rural devenu professeur spécial d’agriculture à Cambrai et militant au Parti radical (il fut un temps conseiller municipal de Sedan) et d’une professeure de sciences devenue directrice de collège. Diplômée en 1922 de l’Institut national agronomique (INA), il y effectue toute sa carrière, avant de prendre, en 1974, sa retraite. Signataire du Manifeste des 121 en 1960, il a milité brièvement à la SFIO et au PSU.

12 Né en 1946 d’un père industriel d’origine juive alsacienne et d’une mère américaine, héritière de la famille Forbes, Brice Lalonde vient alors d’entrer dans une association nouvellement créée, Les Amis de la terre, après avoir milité au PSU et à l’UNEF. Cette structure associative, créée en 1970, rassemble à ce moment la majorité des militants écologistes français.

13 Ce groupe écologiste a été créé en 1970 autour de mathématiciens et de scientifiques. Voir Céline Pessis, *Les années 68 et la science. Survivre... et vivre, des mathématiciens critiques à l’origine de l’écologisme*, Mémoire en sciences sociales, EHESS, 2009.

14 Aux dires de René Dumont lors de son intervention télévisée du 19.04.74 sur <http://www.ina.fr/politique/allocutions-discours/video/CAF88000834/rene-dumont.fr.html>

15 Voir sur ce point Yves Frémion, *Histoire de la révolution écologiste*, Paris, Hoëbeke, 2007, p. 126.

16 On a appelé les « Lip » les ouvriers rassemblés autour du syndicaliste Charles Piaget qui ont lutté, de 1973 à 1974, pour empêcher la fermeture de l’usine d’horlogerie Lip basée à Besançon dans laquelle ils travaillaient. Cette mobilisation est emblématique des luttes autogestionnaires des années 1970.

17 D’après Yves Frémion, *Histoire de la révolution écologiste, op. cit.*, p. 122.

18 Sont finalement opposés à sa candidature les environnementalistes (comme la Ligue pour la protection des oiseaux et la Fédération française des sociétés de protection de la nature), les soutiens de la gauche classique (certains journalistes de *La gueule ouverte*) et les anti parti. Philippe Saint Marc soutiendra, lui, finalement Valéry Giscard d’Estaing. Yves Frémion, *Ibid.*, p. 124.

certaines lui reprochent son engagement tardif<sup>19</sup> et son manque de notoriété auprès du grand public et des médias. Sa candidature, désormais considérée à bien des égards comme l'événement fondateur de l'inscription de l'écologie dans le champ politique<sup>20</sup>, peut ainsi être considérée comme le fruit d'un *affrontement essentiellement inter-associatif qui aura tenu lieu de primaire informelle au mouvement écologiste* de l'époque.

## *2/ Brice Lalonde, l'écologie en mouvement(s)*

En 1981, l'écologie est représentée par plusieurs mouvements dont les orientations et les positions divergent toujours. Le Mouvement écologique (ME) créé dans la foulée de la candidature de René Dumont s'est transformé en Mouvement d'écologie politique (MEP), dont l'originalité consiste dans l'acceptation relative du principe d'une structuration nationale. Le Réseau des amis de la terre (RAT) refuse quant à lui cette évolution, de même que les « diversitaires », écologistes engagés mais non affiliés à l'une ou l'autre de ces deux organisations. L'écologie est donc toujours divisée en plusieurs organisations qui s'affrontent sur l'intérêt et l'opportunité de créer un parti politique. Malgré tout, chacune des organisations se positionne pour l'élection présidentielle et participe à *la première primaire* organisée à l'intérieur du mouvement écologiste, laquelle se déroule dans un contexte de candidatures multiples plus ou moins spontanées, qui ressemble fort à celui qui prévalait en 1973-1974.

En effet, alors que certains espèrent à nouveau la candidature du commandant Cousteau, plus de dix autres candidats sont également pressentis, qui n'appartiennent pas nécessairement à des organisations : Jean-Claude Delarue<sup>21</sup>, Roger Garaudy<sup>22</sup>, Alain Lombard<sup>23</sup>... Quant à Haroun Tazieff<sup>24</sup> et Henri Laborit<sup>25</sup>, ils se déclarent finalement opposés au principe même d'une candidature écologiste. Aux vues des archives actuellement disponibles<sup>26</sup>, il semble que le déroulement de la primaire ait donné lieu à de nombreuses négociations entre les représentants des différents mouvements. Elle s'est apparemment déroulée en deux temps. Des « Assises de l'écologie » ont tout d'abord été organisées à Lyon en mai 1980. Un comité de neuf représentants a été constitué – 3 MEP, 3 RAT, 3 diversitaires, dont Philippe Lebreton<sup>27</sup>, Jean Brière<sup>28</sup>, Yves Cochet<sup>29</sup>, Brice Lalonde... – afin de veiller au

---

19 Notamment Bernard Charbonneau, historien, géographe et militant écologiste de la première heure.

20 L'analyse des luttes d'appropriation dont elle est l'objet dans l'espace de l'écologie politique reste à faire.

21 Fondateur de plusieurs associations (dont le Comité national antiBruit, SOS environnement...).

22 Militant et dirigeant du Parti communiste, Roger Garaudy se rapproche de l'extrême gauche après 1968. Il a été exclu du PCF en 1970.

23 Sensible à l'écologie, il est membre du Parti socialiste.

24 Le volcanologue est très visible à cette époque. Il a déjà publié deux ouvrages et participé à la réalisation de plusieurs documentaires.

25 Chirurgien et neurobiologiste, il est connu du grand public pour avoir vulgarisé les neurosciences, notamment en participant au film *Mon oncle d'Amérique* d'Alain Resnais sorti en 1980.

26 Nous avons, dans notre thèse, déjà souligné le caractère lacunaire des archives du parti qui sont, par ailleurs, toujours en cours de classement.

27 Il est alors professeur d'université et dirige le Laboratoire de phytochimie et de phytophysiologie de l'université de Lyon I. Militant de l'environnement et des luttes antinucléaires, il a fondé plusieurs associations (dont le Centre ornithologique Rhône-Alpes et la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature). Il siège au bureau du conseil d'administration de la Fédération française des sociétés de protection de la nature depuis 1973, et il est membre de la Société nationale de protection de la nature et du World Wild Foundation-France.

bon déroulement de l'élection. Puis, dans un deuxième temps, des assises régionales ont été organisées, sous la houlette de ces neufs représentants, « chargés de susciter les assises régionales dont le but a été d'élire le représentant des écologistes aux présidentielles et de légitimer cette campagne »<sup>30</sup>.

Au final, parmi les multiples candidatures possibles, deux ont été soumises au vote des militants, environ 1 800 selon les documents disponibles : Brice Lalonde est le candidat du RAT, Philippe Lebreton celui du MEP. C'est le premier qui l'a emporté, au deuxième tour, avec 53,2 % des voix, lors de cette primaire que l'on peut, semble-t-il, qualifier de *primaire inter-organisationnelle*.

### 3/ Antoine Waechter, le parti de l'écologie

En 1988, Les Verts sont devenus un parti politique et bien que leurs résultats électoraux depuis 1981 aient été en dents de scie, ils détiennent à ce moment, faute de réelle formation concurrente, le « quasi-monopole de l'écologisme »<sup>31</sup>. Pour cette première participation à l'élection présidentielle sous étiquette partisane, les militants verts se sont organisés en amont. La cohabitation résultant des élections législatives de 1986 les a en effet conduit à s'interroger sur l'éventualité d'une élection présidentielle anticipée, à laquelle ils se préparent. Elle se déroulera finalement au terme du mandat. Ainsi, d'après les archives<sup>32</sup>, les militants ont défini, dès les journées d'été de juillet 1986, la procédure de « désignation d'une candidature écologiste »<sup>33</sup> pour l'élection présidentielle à venir. Ils ont décidé qu'après qu'un texte « définissant la base minimum sur laquelle les Verts soutiendront un candidat écologiste aux prochaines élections présidentielles » aura été adopté par le CNIR [i.e le conseil national interrégional, que l'on peut considérer comme le parlement interne des Verts] et aura été publicisé auprès des « partenaires politiques, associatifs ou individuels susceptibles d'y adhérer », « des discussions seront alors ouvertes avec les mouvements qui répondront à [leur] proposition pour définir (dans le cadre de [leurs] base minimum) une plateforme, un plan de campagne et un candidat (qu'[ils] proposeront membre des Verts) susceptible de faire consensus ».

En novembre de cette même année, Les Verts tiennent leur assemblée générale sur fond de catastrophe de Tchernobyl. Antoine Waechter, élu régional depuis mars, conduit la motion « L'écologie n'est pas à marier » et rassemble 68 % des voix, mettant en minorité

---

28 Médecin, ancien communiste (de 1956 à 1962), opposé à la guerre d'Algérie, il a participé à Mai 68 et aux luttes pour la légalisation de l'avortement. Irradié dans l'exercice de ses fonctions médicales, il milite contre le nucléaire.

29 Fils de chrétiens démocrates engagés au MRP, ex président de l'UNEF sciences de la faculté de Rennes où il a fait ses études de mathématiques, Yves Cochet a soutenu sa thèse (en 1971) et enseigne à l'Institut national des sciences appliquées. Il milite avec la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (Bretagne vivante) et Eaux et rivières de Bretagne, et il est adhérent, depuis 1973, des Amis de la terre. Sur son entrée en écologie, voir Jean-Baptiste Legrave, « Deux verts en politique : Entretiens avec A. Buchmann et Y. Cochet », *Politix*, vol.3, n°9, 1990, pp. 7-14.

30 « Déclaration des neufs », boîte d'archive n°94 MEP, Centre international de recherche sur l'écologie (CIRE).

31 Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, (1991), 1997, p. 24.

32 Documents disponibles dans les boîtes d'archives n°2.5- Vie du mouvement - 1987-1989, Présidentielle 1988 et Comptendu collège exécutif 1984-1991, CIRE.

33 Cette citation et les suivantes d'après Lettre de contact Bretagne n°1, 15 juillet 1986.

l’ancienne direction plus favorable aux alliances à gauche (dont était notamment Yves Cochet). Il obtient dès lors l’un des quatre postes de porte-parole, fonction symboliquement la plus importante dans le parti à une époque où le secrétariat national est purement administratif<sup>34</sup>. À cette même assemblée générale, les conditions d’acceptation des candidatures sont fixées<sup>35</sup>, ainsi que le calendrier.

En mars 1987, les militants sont ainsi informés qu’une assemblée générale décentralisée de désignation du candidat des Verts aura lieu à Strasbourg, le 11 avril. Le courrier envoyé aux militants verts souligne l’enjeu « fondamental pour l’avenir des Verts » que constitue cette désignation, alors que les tensions internes sont importantes. En effet, une partie des militants verts mis en minorité ont participé, aux côtés d’autres militants issus de l’extrême gauche, au lancement, le 12 février 1987, de l’Appel pour un arc-en-ciel<sup>36</sup>, invitant les écologistes à soutenir plutôt la candidature de Pierre Juquin<sup>37</sup>. À l’assemblée générale, les trois candidats ayant « rempli les conditions pour pouvoir se présenter devant les membres [du] mouvement », se présentent, après que leurs déclarations de candidature aient été publiées dans le journal interne du parti<sup>38</sup>. Les militants verts, réunis en assemblées décentralisées par région votent, à quelques jours d’intervalles (entre le 16 et le 23 mai), pour les départager. Les résultats sont publiés dans la foulée<sup>39</sup> : Antoine Waechter sort vainqueur de la *première primaire fermée* [i.e dont le corps électoral est restreint aux seuls adhérents dument encartés au parti] des Verts, qu’il remporte avec 59 % des voix, contre 29 % pour Yves Cochet et 12,5 % pour Jean Brière.

#### *4/ Dominique Voynet 1, candidate de l’écologie de gauche*

En 1995, c’est en tant que « figure dirigeante du parti »<sup>40</sup> des Verts que Dominique Voynet se présente pour la première fois à l’élection présidentielle. À cette époque, le milieu de l’écologie politique est divisé en plusieurs organisations partisanes<sup>41</sup> : l’Alternative rouge-verte (AREV) est née en 1989 ; Brice Lalonde a créé Génération écologie (GE) en 1990 ;

---

34 Il faudra en effet attendre les années 2000 et surtout, l’élection de Cécile Duflot en 2006, pour que ce poste soit considéré comme le plus important de la hiérarchie partisane.

35 Elles ne figurent pas dans les archives telles que nous avons, à ce stade, pu les consulter.

36 L’initiative est notamment portée par Dany Cohn-Bendit, Alain Lipietz, Pierre Radanne et Félix Guattari (des Verts), Gisèle Donnard (du Cerfi), Thérèse Clerc et Philippe Bone (un journaliste engagé dans la contre-culture). Ensemble, ils décident de lancer un « appel », publié dans *Le Monde*. À la suite d’une réunion de lancement dans une salle associative du 11<sup>e</sup> arrondissement (l’Ageca), un pot pris dans un café du quartier de Charonne, avec Lipietz, Radanne et Cohn-Bendit, permet de trouver le nom du nouveau mouvement : Philippe Bone proposa « Arc-en-ciel », sur le modèle du National Rainbow Coalition de Jesse Jackson, projet comparable aux États-Unis. Le nom fut immédiatement adopté. 1987 vit le lancement, puis l’épanouissement du mouvement Arc-en-ciel qui compta rapidement plus de 5000 membres, et rassemblait une partie du courant écologiste, du courant féministe, des autogestionnaires, de l’antiracisme, du pacifisme et même quelques alternatifs de terrain. Les élections présidentielles de 1988, puis les législatives qui suivirent, finirent par faire éclater le mouvement, chacun et chacune réintégrant sa formation politique d’origine, faute pour Arc-en-ciel d’avoir su (ou pu ?) trouver un candidat assez consensuel pour l’élection présidentielle.

37 Normalien, professeur agrégé d’allemand, il a été député et membre du bureau politique du PCF. Il est, en 1988, candidat dissident et exclu dès l’annonce de sa candidature, soutenu par le Parti socialiste unifié, la Ligue communiste révolutionnaire, la Fédération pour la gauche alternative et une minorité des militants de SOS Racisme.

38 *Vert contact* n°28, du 11 au 17 avril 1987.

39 *Vert contact* n°34, du 23 au 29 mai 1987.

40 Pierre Serne, *Les Verts ont 20 ans. Petite histoire de l’écologie politique en France*, Les Verts-Cédis, p. 47.

41 Erwan Lecoecur en dénombre une vingtaine à cette époque (*Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de repères, 2011, pp. 63-64).

Convergence écologie solidarité (CES), groupe mené par Noël Mamère, a fait sécession de GE en 1994 ; le Parti écologiste pour le rassemblement de l’écologie sociale (PRES), fondé par Yves Piétrasanta, existe depuis 1994, date à laquelle, Antoine Waechter, mis en minorité chez Les Verts, a fondé le Mouvement écologiste indépendant (MEI)<sup>42</sup>. Les Verts, qui avaient réalisé de bons scores aux élections régionales de 1992 (environ 6,8 %) malgré la présence de plusieurs listes écologistes concurrentes et avaient vu élire Marie-Christine Blandin présidente de la Région Nord-Pas-de-Calais, se retrouvent rapidement en position difficile. Les résultats aux élections législatives de 1993 sont décevants (à peine plus de 4 %) et ceux des élections européennes de 1994 encore plus bas (leur plus mauvais score jusqu’ici, 2,95 %).

Soucieux de ne pas manquer les élections municipales prévues dans la foulée de l’élection présidentielle – elles leur sont généralement favorables –, ils participent activement à la Convention de l’écologie politique et sociale. D’après les archives que nous avons pu consulter, la Convention a été lancée par un texte d’appel daté du 11 juillet. Elle rassemblait à cette date Les Verts, l’AREV, et quelques groupes plus restreints : l’Alliance pour l’écologie et la démocratie, Écologie autrement, et Écologie fraternité<sup>43</sup>. Si l’on peut supposer que les échanges informels ont été nourris durant tous l’été, c’est en septembre 1994 (les 17 et 18) que s’est tenu la convention, à laquelle ont finalement participé Les Verts, l’AREV, Écologie et progrès, et très sûrement, quelques militants écologistes non affiliés à une organisation spécifique. Le rendu de ses travaux nous a été rendu accessible *via* la publication des résolutions finales de la Convention dans le document préparatoire à l’assemblée générale des Verts, prévue à Charleville-Mézières, du 11 au 13 novembre 1994<sup>44</sup>. Trois d’entre elles précisent la volonté des formations en présence de se rassembler pour les élections présidentielle et municipales de l’année suivante, ainsi que les modalités de désignation du candidat et le périmètre du corps électoral, lesquelles nous permettent de qualifier ce processus de *primaire semi-ouverte* [i.e ouverte aux adhérents des formations politiques parties-prenantes du processus de rassemblement].

Comme souvent chez Les Verts, et comme en atteste l’extrait reproduit ci-après, les modalités de désignation sont relativement complexes. En effet, pour se présenter, un candidat-e doit tout d’abord réunir cent signatures d’adhérents répartis sur trois régions (dix adhérents par région au moins) et faire partie du corps électoral composé par l’ensemble des adhérents engagés dans le processus de la Convention, qu’ils le soient à titre individuel ou en tant que membre de l’une des organisations participantes (signataires de l’appel et/ou participant à la Convention). Les individus ou groupes locaux n’ayant pas encore participé au processus mais souhaitant voter peuvent également le faire à condition qu’ils s’inscrivent avant le 4 octobre 1994, le vote formel étant prévu le 23 de ce même mois. Par ailleurs, si l’une des résolutions finales précise que ce rassemblement est exempt de tout « enjeu de pouvoir »<sup>45</sup>, une coordination de la Convention est créée (composée de 17 membres dont 8

---

42 Corinne Lepage créera CAP 21 en 1996.

43 D’après *Rouge et Vert*, 16 septembre 1994.

44 Supplément n°34 au *Vert contact* n°351, daté d’octobre 1994.

45 *Ibid.*, p. 5.

Verts) ainsi qu'un « comité pluraliste d'organisation et de contrôle » du vote, composé, lui, de 3 Verts, 2 AREV et un représentant des non affiliés.

**Tribune Des Verts - Spécial AG**

**• 5. Présidentielle •**  
**Modalités de désignation de la candidature**

Rappelant notre volonté de faire de l'élection présidentielle « l'occasion d'affirmer un projet rassembleur et mobilisateur » ;  
 Considérant que le risque de modification du calendrier présidentiel, la nécessité de rechercher les 500 signatures d'élus et le temps nécessaire pour mener une véritable campagne impliquent que la désignation de notre candidat-e intervienne le plus rapidement possible ;  
 Considérant qu'une désignation effectuée en commun serait un premier symbole de notre volonté de mener une campagne rassembleuse ;  
 Et considérant que cette désignation doit être effectuée dans le respect des cultures et des règles internes de chaque organisation ;  
 Les délégations soussignées ont souhaité faire à la Convention une proposition légèrement différente du texte préparatoire du 5 septembre 94, prévoyant :

- que les Conventions régionales de l'écologie politique et sociale prévues le 23 octobre soient l'occasion d'échanges politiques entre les militants de toutes nos organisations, notamment dans le cadre de la préparation des élections municipales ;
- que ces Conventions soient aussi l'occasion pour les militants de celles de nos organisations qui veulent participer au processus de désignation (plus les "adhérents directs" de la Convention) de participer au choix du (de la) candidat-e ;
- cependant, que les militants de l'AREV votent, conformément à leurs modalités internes, directement auprès du local national de leur mouvement.

**1. Contrôle général du processus :**  
 Mise en place d'un comité pluraliste d'organisation et de contrôle. Il est composé de 3 Verts, 2 AREV et un représentant des personnes non affiliées à une organisation nationale. Ses décisions sont prises à la majorité absolue. Par ailleurs un Comité de parrainage composé de personnalités sera mis en place.

**2. Dépôt des candidatures :**

- Du 22/9 au 4/10 à minuit.
- Lieu du dépôt : 107 avenue Parmentier, 75011 PARIS.
- Condition pour être candidat : réunir au moins 100 signatures physiques "d'adhérents" réparties sur 3 régions (au moins 10 par région). Adhérents = membres du corps électoral.
- Profession de foi : à déposer avec la candidature. Un recto-verso A4, noir et blanc.
- Candidats : seuls les membres du corps électoral peuvent être candidats.

**3. Corps électoral :**

- Composition :
  - les adhérents des organisations signataires de ce texte ;
  - les adhérents de groupes locaux d'écologie politique ayant signé l'appel à la Convention nationale ;
  - les signataires individuels de l'appel à la Convention nationale (ces derniers ne pourront voter qu'en étant physiquement présents le 23 octobre) ;
- Date limite d'inscription des groupes locaux et des individuels n'ayant pas signé l'appel avant la Convention : le 4/10, le cachet de la poste faisant foi ;
- Centralisation de la liste électorale : afin d'éviter les doubles inscriptions et vérifier qui est électeur/éligible. Sont centralisées les informations suivantes : Nom, Prénom, Adresse ;
- Deux sous-listes sont constituées : la première sans les membres de l'AREV, la seconde avec les seuls membres de l'AREV ;
- Envoi aux régions : la première sous-liste est divisée par régions et adressée au Président du Bureau de Vote régional au plus tard le 12 octobre.

**4. Modalités de campagne :**

- proposition de cassette video présentant chacun-e des candidate-e-s (5mn chacun-e-s) diffusable lors de réunions régionales ;
- chaque candidat-e peut désigner un représentant par région.

**Le vote aura lieu le dimanche 23 octobre 1994**

**5. Bureaux de vote régionaux :**

- Constitution : ils sont composés de 2 personnes par organisation signataire de ce texte et un représentant des personnes non affiliées à une organisation nationale. Dans les régions où certaines organisations n'ont pas de représentants, le bureau peut être constitué d'un moins grand nombre de personnes, ne pouvant être inférieur à 2. La composition des bureaux de vote doit être transmis à l'organisation nationale au plus tard le 10 octobre ;
- Président du Bureau de vote : tiré au sort entre ses membres ;
- Par ailleurs, un bureau de vote est organisé au local de l'AREV, 40 rue de Malte, 75011 PARIS pour permettre une participation des adhérents de l'AREV conforme aux règles internes de ce mouvement.

**6. Envoi des professions de foi et mandats :**

- Date : l'envoi est fait au plus tard le 10 octobre ;
- Destinataires : tous les membres du corps électoral. Seuls les membres des organisations et des groupes locaux reçoivent des mandats ;
- Contenu : la profession de foi, un mandat nominatif non falsifiable, le lieu de vote dans chaque région et les heures de vote.

**7. Inscription, contrôle des mandats lors de la convention régionale :**

- Lieu du vote : doit permettre l'accès rapide à un fax pour émission et réception ;
- Vérification de l'inscription par le bureau de vote : sur pièce d'identité ;
- Mandats : seuls sont acceptés les mandats utilisant le formulaire signé. chacun peut être porteur d'au plus 9 mandats en plus de sa voix propre.

**8. Déroulement du premier tour dans les régions :**

- Simultanément dans toutes les régions : de 10h à 12h ;

**9. Centralisation des résultats du premier tour :**

- Les bureaux de vote faxent le PV vers 13h15 ;
- La commission électorale nationale (1 représentant par organisation) centralise les résultats et les proclame vers 13h45. Le (la) candidat-e qui obtient au moins 50% des suffrages exprimés est déclaré-e élu-e. Sinon, un second tour est organisé entre les 2 candidat-e-s ayant obtenu le plus de suffrages exprimés ;
- La commission adresse le PV du 1<sup>er</sup> tour à chaque bureau de vote pour réception vers 14h15.

**10. Déroulement de l'éventuel second tour dans les régions :**

- Simultanément dans toutes les régions : de 14h30 à 15h30 ;
- Dépouillement : par le bureau de vote à partir de 15h30, sous contrôle d'éventuels scrutateurs (un par région par candidat nommé par ce dernier) ;
- Procès Verbal : un PV est établi suite au dépouillement sur formulaire à prévoir, indiquant la participation, les résultats, observations diverses et signé des membres du bureau de vote.

**11. Centralisation des résultats de l'éventuel second tour :**

- Les bureaux de vote faxent le PV vers 16h45 ;
- La commission électorale nationale centralise les résultats et les proclame vers 17h15 ;
- La commission adresse le PV du second tour à chaque bureau de vote pour réception vers 17h45.

Pour : 105  
 Contre : 13  
 Abstentions : 13  
**Adopté.**



À l’issue du vote, Dominique Voynet, déjà adoubée en amont par les militants verts) pour les représenter dans cette primaire (sur simple vote à renvoyer par courrier), est élue candidate à l’élection présidentielle de 1995, avec 79,8 % des voix. Mais le petit nombre et la faiblesse des organisations participant au processus ne permettant pas de légitimer cette candidature, une série de discussions et de négociations sont rapidement conduites par des représentants du parti vert dans le but d’obtenir le soutien d’autres formations. Si celui du MRC et celui de la LCR n’ont pas été souhaités, celui des formations écologistes n’ayant pas participé au processus de la Convention est suscité. Sans surprise, les formations de Brice Lalonde et d’Antoine Waechter déclinent l’offre, considérant que Les Verts, alliés à quelques formations qu’ils considèrent comme « d’extrême-gauche », viennent de réaliser un tour de force pour imposer leur candidate et stigmatiser leur refus, facile à anticiper, au nom de la division future et des mauvais scores qui ne manqueront pas d’être constatés<sup>46</sup>. La candidature de Dominique Voynet est néanmoins soutenue, à partir des mois de janvier et février 1995, par plusieurs autres organisations (Écologie autrement, Écologie fraternité, Convention pour une alternative progressiste...), par de nombreux militants de la LCR et par un ensemble de personnalités (Daniel Cohn-Bendit, Théodore Monod, René Dumont, Charles Piaget, Pierre Rabhi, Susan George, l’acteur François Cluzet, Claude Piéplu....). Si elle est au final la seule candidate écologiste en 1995, les candidatures potentielles de Brice Lalonde et Antoine Waechter perturberont sa campagne jusqu’à leur retrait, qui intervient à la mi-mars pour Brice Lalonde et début avril pour Antoine Waechter<sup>47</sup>.

#### *5/ Noël Mamère, le meilleur score des Verts*

En 2002, les Verts clôturent la phase de leur première participation gouvernementale. Dominique Voynet, puis Yves Cochet et Guy Hascoët ont été ministres et Secrétaire d’État, avec le soutien souvent distancié et très critique de certains membres de leur parti. Les Verts viennent de remporter un vrai succès aux élections municipales et cantonales de 2001 (plus de 11 % des voix) et si leur appréciation de leur action dans le gouvernement de Lionel Jospin est pour le moins mitigée, ils sont, à la veille de l’élection présidentielle de 2002, portés par une véritable dynamique de participation aux exécutifs locaux. Après avoir décidé d’ordonnancer leurs candidat-e-s au moyen d’un simple vote, les Verts organisent finalement, en juin 2001, tout comme en 1988, une *primaire fermée*.

Cinq candidats sont en lice : Alain Lipietz, Noël Mamère, Etienne Tête, Yves Frémion et Alice Créte. Après le vote des 6 015 militants (sur 10 372 inscrits), Noël Mamère arrive en tête du premier tour, avec 42,78 % des voix (Alain Lipietz obtient, lui 25,65 %). Les statuts des Verts prévoyant que le candidat doit obtenir plus de 50 % des voix, un second tour est organisé. Sur les 10 372 militants verts, 6 494 s’expriment cette fois (64,9 %). Alain Lipietz obtient 3 258 voix et le député-maire de Bègles Noël Mamère 3 183, soit un écart de 75 voix. Toutefois, les règles des Verts exigeant également que l’on comptabilise les votes blancs (au nombre de 52 ici), Alain Lipietz ne bénéficie plus, en réalité, que de 23 voix de plus. Une

---

46 Les courriers de refus sont reproduits dans le document de séance du CNIR des 26 et 27 novembre 1994, référencé 94-27.

47 Les régionalistes ont également abandonnés leur tentative de présenter un candidat (Max Siméoni).

mince avance qui le consacre malgré tout comme candidat des Verts à l’élection présidentielle, avant même, aux dires de quelques militants, que les 80 votes des militants de Guadeloupe susceptibles de faire pencher la balance du côté de Noël Mamère ne soient comptabilisés<sup>48</sup>.

Mais la campagne d’Alain Lipietz démarre mal auprès de la presse et mécontente rapidement de nombreux militants<sup>49</sup>. Le verdict de la primaire, gagnée de peu, est de ce fait contesté. La direction verte décide de ce fait d’organiser un référendum interne, au mois d’octobre 2001. Les adhérents doivent répondre par courrier à la question suivante : « Souhaitez-vous le maintien d’Alain Lipietz comme candidat des Verts à l’élection présidentielle ? ». À cette question, 64,4 % des 8 772 adhérents participant à ce référendum répondent « Non » (le taux de participation est ici de 71,1 %). Alain Lipietz ayant affirmé qu’en cas de victoire du « Non », il laisserait la place à un nouveau candidat, il est remplacé par Noël Mamère, contraint de reprendre le rôle alors qu’il vient tout juste de déclarer dans une interview publiée dans *Le Monde* que sa décision de ne pas être candidat était « irrévocable ». Si Antoine Waechter et Pierre Rahbi n’ont pas obtenu les cinq cent signatures nécessaires pour se présenter à l’élection présidentielle, Noël Mamère figure, à cette élection, comme l’un des candidat-e-s écologistes, aux côtés de Corinne Lepage (CAP 21). Ils rassembleront respectivement 5,25 % et 1,88 % des voix.

#### *6/ Dominique Voynet 2, l’écologie du parti*

En 2007, l’élection présidentielle se déroule dans un contexte particulièrement difficile pour les Verts. L’actualité politique des deux années précédant la campagne est riche en événements (référendum sur le Traité constitutionnel européen – TCE –, émeutes dans les banlieues, arrestations de faucheurs d’OGM, mobilisation contre le contrat nouvelle embauche – CPE –...) et les tensions entre les partis de gauche et en leur sein se sont plus prononcées. Elles perturbent la tenue du Sommet de la gauche<sup>50</sup> et empêchent l’accord Verts-PS pour les législatives de 2007. Le souvenir du caractère épique de la primaire de 2002 et celui du 21 avril orientent très tôt les réflexions sur les candidatures. Les Verts savent que les médias vont aborder la compétition entre les candidats d’une manière qui leur est défavorable : débats sur le vote utile, focalisation sur les duels possibles, réflexions sur la tentative d’une candidature unique à gauche... Les candidatures vertes et écologistes, déclarées dès l’été 2005 aux Journées d’été de Grenoble, se multiplient malgré tout : Noël Mamère, Dominique Voynet, le sénateur Jean Desessard, le député Yves Cochet, Alain Uguen pour les Verts ; mais également Stéphane Pocrain, ex porte-parole des Verts, Corinne Lepage pour CAP 21, Antoine Waechter pour le MEI, ou encore, proche des écologistes et candidat pressenti, José Bové. Si le duel Noël Mamère / Dominique Voynet a un temps été annoncé par les médias, le député maire de Bègles renonce assez rapidement, déclarant vouloir se consacrer à ses fonctions d’élu local dans le contexte des émeutes de banlieues.

---

48 Noël Mamère aurait à ce moment décidé de se désister pour éviter un recomptage qui promettait quelques péripéties.

49 On pourra consulter pour les détails des événements Yves Frémion, *op.cit.*, pp.277-281.

50 Le Sommet aura lieu le 8 février 2006, conçu comme une étape dans la préparation des échéances de 2007.

Dominique Voynet, qui avait déclaré officiellement sa candidature dans une lettre aux militants le 21 novembre 2005, sera la candidate officielle du parti, désignée à l’issue d’une *primaire fermée*.

Les modalités de désignation du candidat Verts à l’élection présidentielle de 2007 ont en effet été fixées en janvier 2006, alors que les partisans d’un désistement en faveur du candidat du Parti socialiste ainsi que ceux engagés pour une candidature unitaire de la gauche altermondialiste et antilibérale sont encore nombreux. Le 14 février, les candidatures sont closes. Cinq candidats ont obtenu les cent signatures militantes venant d’au moins cinq régions nécessaires pour se présenter : la sénatrice Dominique Voynet et le député Yves Cochet, tous deux anciens ministres, connus des médias et du grand public, appartenant au même courant interne ; Alain Uguen, militant de longue date engagé pour défendre une primaire ouverte à toute la gauche et un candidat unique ; Jean Desessard, sénateur qui rassemble le camp des partisans du non au TCE ; Cécile Duflot<sup>51</sup>, membre du Collège exécutif (chargée de la réforme interne dans l’équipe de Gilles Lemaire de 2003 à 2005, puis porte-parole dans celle de Yann Wehring de 2005 à 2006) mais inconnue alors du grand public et des médias.

Après deux mois de campagne interne, Dominique Voynet arrive en tête avec 35,45 % des voix<sup>52</sup>. Un deuxième tour l’oppose à Yves Cochet, qui a recueilli 28,33 % des suffrages. Arrivés *ex aequo* à deux voix d’écart au deuxième tour, après recomptage des bulletins et validation des bulletins litigieux par le Conseil statutaire, le collège exécutif s’en remet au CNIR, qui décide d’organiser un second deuxième tour de scrutin. À l’issue de ce dernier vote, les Verts annoncent la victoire de Dominique Voynet, avec 50,59 % des voix<sup>53</sup> (et 57 voix d’avance), le 18 juillet 2006. Les péripéties liées au recomptage des voix et la petitesse du score final de Dominique Voynet permettent à Jean-Luc Bennhamias de suggérer une « convention nationale de l’écologie politique » incluant Corinne Lepage et Nicolas Hulot. Ce dernier déplore par ailleurs le peu de poids que les écologistes ont dans les gouvernements, mais refuse d’être candidat. Il préfère en effet agir au sein de l’Alliance pour la planète et alerter l’ensemble des partis sur la crise environnementale. Finalement, la candidature de Dominique Voynet ne sera chahutée que par celle de José Bové, pour laquelle plusieurs cadres et dirigeants du parti se sont clairement engagés, malgré la volonté affichée de Cécile Duflot, nouvelle secrétaire nationale depuis l’assemblée générale de décembre 2006, de rassembler le parti derrière sa candidate officielle<sup>54</sup>.

### 7/ Éva Joly, candidate anti-Ushuaïa

À la différence de la séquence historique précédente, les écologistes abordent l’élection présidentielle, en 2012, dans un contexte relativement favorable. Ils ont en effet

---

51 Un temps opposée à un autre candidat du même courant, Yves Contassot, elle a finalement été choisie.

52 Jean Desessard a obtenu 6,81 %, Alain Uguen 6,12 %, Cécile Duflot 23,39 %. Le premier tour a été réalisé avec 63 % de participation.

53 La participation a été de 61 %.

54 Cécile Duflot et ses partisans s’étaient ralliés dès la primaire à Dominique Voynet.

remporté plusieurs succès, aux élections européennes de 2009 (16,28 %) et, dans une moindre mesure, aux régionales de 2010 (12,5 %). Figure de proue du succès électoral et du rassemblement des écologistes en 2009, l’eurodéputé Daniel Cohn-Bendit, premier pressenti pour représenter EELV dans le cas où serait organisée une primaire élargie pour sélectionner le candidat de gauche pour 2012, décline immédiatement. Après moult déclarations de candidatures et annonces de retrait ou de ralliement, une *primaire semi-ouverte* oppose finalement, au premier tour Éva Joly, Henri Stoll, maire écologiste de Kaisersberg, Stéphane Lhomme, représentant du Réseau Sortir du nucléaire et Nicolas Hulot<sup>55</sup>. Yves Cochet s’est en effet retiré pour soutenir Nicolas Hulot, alors que Louisa Bensaid, Marc Jutier et Moncef Khdir n’ont pas réussi à obtenir dans le temps imparti les 200 parrainages qui leur auraient permis de participer.

Après trois débats et un vote par voie électronique ou postale dont les modalités figurent ci-dessous, les résultats sont les suivants : Éva Joly 12 571 votes, soit 49,75 % ; Nicolas Hulot 10 163 votes (40,22 %) ; Henri Stoll 1 269 votes (5,02 %) ; Stéphane Lhomme 1 172 votes (4,44 %) ; bulletins blancs 94 votes (0,37 %). Au total 25 269 votes ont été exprimés, soit un taux de participation de 77,33 %.

#### Mode d’emploi d’une Primaire ouverte à tous

**Pour participer à la Primaire de l’écologie, il suffit de :**

1. Vous inscrire sur le site [www.primairedelecologie.fr](http://www.primairedelecologie.fr) avant le vendredi 10 juin 14h.
2. Verser une contribution de 10 euros permettant à toutes celles et tous ceux qui ne sont pas coopérateur-trice-s ou adhérent-e-s d’Europe Ecologie Les Verts (ou des partis associés à la Primaire) d’y participer, sans pour autant automatiquement adhérer au parti.

Un reçu fiscal vous sera envoyé pour vous permettre de déduire du montant de votre impôt sur le revenu 66% de cette somme. Ainsi, l’inscription de 10 euros ne vous revient qu’à 3,40 euros.

3. Voter en ligne sur [www.primairedelecologie.fr](http://www.primairedelecologie.fr) entre le 16 et le 23 juin à 9h ou par courrier avant le 24 juin. Le vote sera précédé de 3 débats publics entre les candidat-e-s : le 6 juin à Toulouse, le 9 en Île-de France et le 15 à Lille. Ils seront retransmis sur Internet. Vous recevrez par ailleurs entre le 15 et le 17 juin les professions de foi des candidat-e-s.

**Annnonce des résultats le 29 juin.** PS : si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire sur le site de la Primaire, vous pouvez nous envoyer un email à [info@2012hulot.fr](mailto:info@2012hulot.fr) avec vos coordonnées.

**Source :** mail envoyé au adhérents le 24 mai 2011.

À l’issue du premier tour, Éva Joly et Nicolas Hulot restent seuls en lice. Éva Joly emporte

<sup>55</sup> Nous avons largement analysé cette séquence dans Vanessa Jérôme, « Mécanismes d’investiture et principes de légitimité chez Europe écologie – Les Verts : du partisan au médiatique ? », Congrès de l’Association française de science politique, août 2011.

finalement, avec 58,16 % des voix, cette dernière primaire, qui, pour professionnalisée qu’elle soit en matière de communication et d’organisation des débats et meetings<sup>56</sup>, aura coûté au parti plus de 200.000 euros<sup>57</sup>.

*Pour conclure : la primaire, la force des faibles ?*

Recherche d’une personnalité extérieure au parti mais emblématique des luttes écologistes ou légitimation (extra)partisane d’une « figure » des Verts, chaque primaire aura ainsi été, encore plus que l’occasion de mobiliser des militants inégalement intéressés par une élection perdue d’avance, celle de tenter d’affirmer la légitimité du parti vert et de ses candidat-e-s sur les autres partis politiques et les multiples associations qui composent le milieu militant écologiste. Faire l’unité autour de soi n’était ainsi pas seulement l’objectif des candidat-e-s successifs vis-à-vis de leurs partisans et de leurs électeurs, mais également celui de toute une organisation qui revendique, depuis 1984 (et dès 1981 si l’on considère le MEP comme l’ancêtre des Verts), le monopole de la représentation légitime de l’écologie dans le champ politique.

L’analyse des séquences de désignation passées montre que de ce point de vue, et au-delà des faibles scores réalisés, les Verts-EELV n’ont jamais tout à fait réussi leur pari. En effet, si seuls Noël Mamère et Dominique Voynet en 2007 ont été concurrencés au premier tour de l’élection par un-e autre candidat-e écologiste (Corinne Lepage et José Bové), aucun-e des candidat-e-s vert-e-s ne s’est jamais réellement imposé dans le milieu militant écologiste grâce à une primaire. De manière paradoxale, force est de constater que si les quatre autres candidat-e-s des Verts-EELV ont bien réussi à représenter seuls l’écologie politique, ils doivent plus leur position à la logique des institutions de la V<sup>e</sup> République et à la règle des 500 parrainages qu’à leur mode de sélection. Passant d’une candidature inter-associative à des primaires fermées ou semi-ouvertes, Les Verts-EELV ont ainsi tenté toutes les formes possibles de primaire – à l’exception notable d’une primaire totalement ouverte, qui reste au moins financièrement inaccessible<sup>58</sup>, et d’une participation à une primaire pluripartisane, de « toute la gauche » par exemple, pourtant régulièrement envisagée par l’un-e ou l’autre des « figures » du parti – sans qu’aucune ne leur permette d’affirmer réellement leur légitimité *sur et au nom de* l’écologie politique.

Et c’est ici comparativement aux autres partis qu’il faut comprendre, pour conclure, les usages que les Verts-EELV font de la primaire. Dans leur cas, elle ne sert pas nécessairement à départager de trop nombreux candidats déclarés – qui serait heureux de mener une rude et couteuse campagne et de rester dans les annales militantes comme celui qui a fait le plus petit score de l’histoire de l’écologie politique ? –, ni même à faire mine de palier un manque supposé de démocratie interne – ce parti est en effet réputé lui faire bonne place –,

---

56 Nous nous permettons de renvoyer ici à Vanessa Jérôme, « Penser les meetings comme des émissions de télévision : le tournant médiatique d’EELV », Congrès de l’Association française de science politique, juillet 2013.

57 Celle de 2007 n’en avait coûté que moins de 8 000, exclusivement dépensés en frais de déplacement, à raison de 1 500 euros par candidat-e-s.

58 La primaire socialiste aura coûté près de 4 millions d’euros.

et moins encore à sélectionner le/la candidat-e le plus crédible dans le rôle du présidentiable. On peut dès lors s’interroger sur la pertinence de ce mode de sélection d’un-e candidat-e-des Verts-EELV ou d’un autre « petit » tout aussi peu susceptible de faire élire un-e président-e de la V<sup>e</sup> République. Il est en effet probable que dans tous les cas, à l’image de celui des Verts-EELV, l’enjeu de la primaire se réduirait à tenter de construire le consensus le plus large possible autour de celui ou de celle qui doit s’imposer dans une compétition plus symbolique qu’électorale, et à faire du parti dont il est issu le centre d’un rassemblement plus ou moins pérenne.

Dans ce cadre, ce ne serait pas tant l’usage de la primaire qui serait l’élément structurant de la sélection partisane – nous en avons en effet largement relativisé les effets – mais plutôt le rapport semi-professionnalisé au politique qu’entretiennent les partis minoritaires qui, par définition, ne peuvent prétendre gagner seuls l’élection présidentielle. Et il y fort à parier qu’à l’image des candidatures du « non » qui ont émergées à la suite du référendum sur le Traité constitutionnel européen, chaque définition du corps électoral sonnerait comme une tentative de déplacer, au moins formellement, les frontières partisans, et que chaque formalisation d’un calendrier de désignation, serait le moyen de peser dans les négociations entre les différentes organisations. L’usage de la primaire permettrait ainsi, selon toute vraisemblance, de vérifier la soumission des partis à la logique – à la fois politique et médiatique – « rassembleuse » de l’élection présidentielle, et de mesurer leur refus de prendre le risque de faire l’unité aux dépens de leurs propres intérêts organisationnels.